



Valeurs mobilières Banque Laurentienne **RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE**

Modèle de répartition de l'actif – mise à jour de juillet

Nous demeurons à l'aise avec notre décision d'adopter une position neutre sur les actions par rapport aux obligations à la fin de janvier même si des signaux d'avertissement ont continué d'apparaître en juin. Premièrement, une baisse des attentes inflationnistes fondées sur le marché sur 10 ans et par le point mort d'inflation à cinq ans dans cinq ans continue de pointer vers un ralentissement appréhendé de l'élan économique qui pourrait rendre les actions vulnérables à une déception. Deuxièmement, la croissance de l'offre monétaire exprimée en termes réels encore en déclin suggère qu'un revirement des indicateurs du sentiment des affaires est sur le point de survenir, ce qui pourrait marquer un ralentissement cyclique. Troisièmement, la sous-performance des titres affichant des bilans financiers relativement plus faibles et des secteurs cycliques tendent à précéder des rendements moindres sur les marchés. Quatrièmement, la diminution récente du ratio des révisions de bénéfices à l'échelle globale indique une détérioration à venir des perspectives de bénéfices. Une autre source d'inquiétude est la récente remontée du rapport des droits de vendre/d'acheter des actions sur le marché des options CBOE, ce qui pourrait signaler une détérioration de l'appétit pour le risque. L'atteinte d'un sommet pour la ligne cumulative hausse/baisse du NYSE, qui ne s'est pas encore produit, renforcerait une position plus défensive. Cependant, comme les bénéfices continuent de s'améliorer, cela ne justifierait pas encore de nous engager à une sous-pondération des actions.

Répartition régionale et rotation sectorielle

Notre allocation régionale demeure inchangée ce mois-ci alors que nous recommandons toujours une surpondération en actions canadiennes. Bien que le sentiment général concernant les prix du pétrole soit très sombre, nous continuons d'anticiper un resserrement du marché mondial du pétrole dans les prochains trimestres, ce qui devrait exercer une pression haussière sur les prix du pétrole. En ce qui concerne notre allocation sectorielle au Canada, nous recommandons toujours de surpondérer les secteurs de l'énergie, des matériaux, des télécommunications, industriels et des technologies de l'information. Aux États-Unis, nous conseillons toujours aux clients de surpondérer les secteurs de l'énergie, des matériaux, des technologies de l'information, des télécommunications, de l'immobilier et des biens de consommation de base.

Pondération des obligations canadiennes

Depuis que nous avons recommandé de surpondérer les obligations corporatives par rapport aux obligations gouvernementales du Canada à la fin d'avril 2016, les écarts de taux se sont considérablement resserrés. Nous réduisons notre position surpondérée compte tenu de la récente baisse du ratio des révisions de bénéfices à l'échelle globale et d'une détérioration de l'appétit pour le risque. Le repli récent des attentes inflationnistes fondées sur les marchés et de la confiance des consommateurs représentent aussi des sources d'inquiétudes considérables. Nous maintenons toujours une position surpondérée, car les obligations corporatives surperforment typiquement les obligations gouvernementales lorsque les conditions monétaires restent accommodantes. Puisqu'il est attendu que les banques centrales maintiennent leur politique accommodante pour un certain temps et que les taux ne sont pas sur le point d'approcher un niveau restrictif, les écarts de crédits corporatifs devraient continuer de se resserrer.



**VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE**

30 juin 2017

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.



Valeurs mobilières Banque Laurentienne **RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE**

Cependant, la détérioration rapide des paramètres de crédit devrait être surveillée de près puisqu'un resserrement des conditions de crédit qui ne coïnciderait pas avec une amélioration de la conjoncture économique pourrait nuire aux perspectives des investisseurs quant à l'amélioration anticipée des marges bénéficiaires et au rendement relatif des obligations de sociétés.

Portefeuille modèle - juillet 2017				
Classes d'actif et régions	Poids recommandés (%)	Poids dans l'indice de référence (%)	Sur ou sous-allocation (%)	Recommandation
Obligations	50.0	50.0	0.0	=
Gouvernementales	32.3	34.7	-2.4	-
Corporatives	17.7	15.3	2.4	+
Actions	50.0	50.0	0.0	=
Canadiennes	22.5	20.0	2.5	+
Américaines	15.0	16.0	-1.0	-
Autres pays développés	9.6	11.6	-2.0	-
Marchés émergents	2.9	2.4	0.5	= / +

Luc Vallée, Ph.D | Stratège en chef
Tél. : 514 350-3000 | ValleeL@vmbi.ca

Éric Corbeil, M.Sc., CFA, FRM | Économiste principal
Tél. : 514 350-2925 | CorbeilE@vmbi.ca



**VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE**

30 juin 2017 |

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.